

Engagement

- 3 mois minimum
- dans le département de son choix
- entre 16 et 25 ans
- facultatif

L'engagement

À l'issue de sa mission d'intérêt général, chaque volontaire peut s'engager et participer à la création d'une société fraternelle et d'entraide.

POUR QUI ?

Les jeunes de 16 ans à 25 ans.

DUREE ?

De 3 mois à 1 an

LES MISSIONS ?

Elles concernent la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine ou l'environnement (service civique, sapeur pompier volontaire, réservistes, etc.).



S'informer s'inscrire s'engager

Tout ce qu'il faut savoir sur le SNU

SOYEZ les premiers à participer

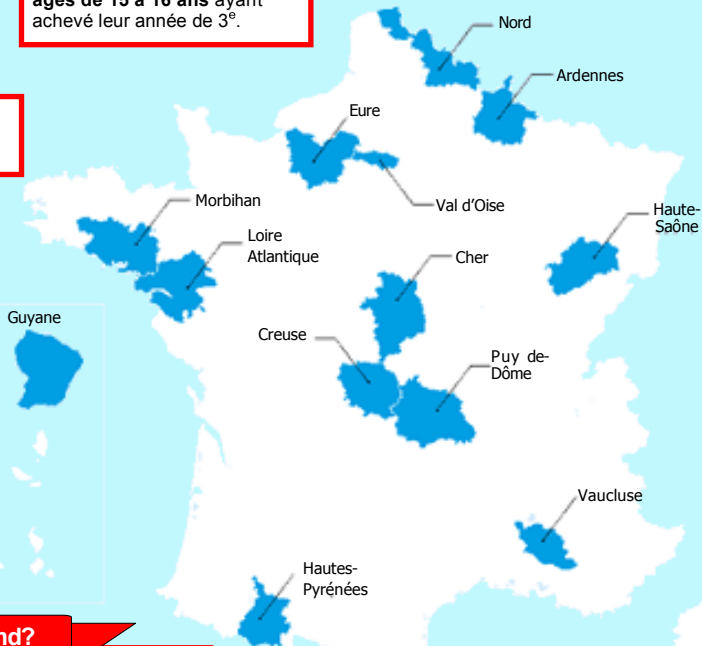
dès juin 2019

Qui?

2 000 à 3 000 jeunes volontaires âgés de 15 à 16 ans ayant achevé leur année de 3^e.

Où ?

Résidant dans l'un des 13 départements pilotes.



Quand?

Séjour de cohésion du 16 au 28 juin 2019, week-end compris, hors du département de résidence.

Mission d'intérêt général dès l'été 2019 ou au cours de l'année scolaire 2019/2020, dans les départements de résidence



Inscrivez-vous au SNU !

pref-candidature-snu@puy-de-dome.gouv.fr





Le Service national universel (SNU) s'adresse aux jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans. Il comporte obligatoirement une phase de cohésion de deux semaines et une mission d'intérêt général de deux semaines également. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum. Dès cette année, 13 départements proposent aux jeunes qui le souhaitent de vivre cette expérience.

4 objectifs

pour être acteur de sa citoyenneté

Transmettre un socle républicain

Renforcer la cohésion nationale

Développer une culture de l'engagement

Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

3 ÉTAPES clés

1
Phase de cohésion

- 2 semaines dans une brigade de 200 jeunes
- dans une autre région
- l'année qui suit la classe de 3e
- obligatoire

La phase de cohésion

Le SNU offre à chaque jeune l'occasion de découvrir un autre territoire. C'est également une opportunité de vie collective pour lui permettre de créer des liens nouveaux, d'apprendre la vie en communauté, de développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

Au programme : des activités variées

<p>Des modules collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> initiation au Code de la route formation aux premiers secours activités sportives et de cohésion développement durable et transition écologique défense et sécurité nationales citoyenneté et institutions nationales et européennes connaissance des services publics et accès aux droits 	<p>Des bilans personnels</p> <ul style="list-style-type: none"> bilan de santé évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française point d'étape sur les compétences (notamment numériques)
---	---

Sous quelle forme ?
Activités pratiques et mises en situation

À quoi ça sert ?
Déceler d'éventuelles difficultés pour y apporter des solutions

Toutes vos questions

Tout seul ?

Non, avec 10 personnes de ton âge, venant d'horizons différents.

Je m'habille comment ?

Nous allons te fournir une tenue que tu pourras conserver.

Je peux garder mon portable ?

Il est interdit la journée pendant les activités.

Où je vais habiter ?

Dans une maisonnée



Qui s'occupe des travaux courants du centre ?

Tous les jeunes participent aux services du centre (repas, nettoyage, gestion des déchets ménagers, organisations des activités, etc.).

Est-ce que les filles et les garçons sont séparés ?

Oui, les dortoirs ne sont pas mixtes

Qui encadre ?

Des adultes expérimentés dans l'encadrement des adolescents et ayant reçu une formation préalable SNU. Ils seront en charge de la supervision de la vie courante, de l'animation et des conseils de maisonnées. Le centre est dirigé par un directeur, un conseiller éducatif, un conseiller d'encadrement et un gestionnaire.

À quelle heure je dois me lever ?

À 6h30. La journée débute par le lever des couleurs, cérémonie pendant laquelle on lève le drapeau français et chante la Marseillaise. Extinction des feux à 22h30.

2
Mission d'intérêt

- 2 semaines près de chez soi
- dans les mois qui suivent le séjour de cohésion
- obligatoire

La mission d'intérêt général

Dès le séjour de cohésion, les missions sont présentées et préparées dans le module Découverte de l'engagement et dans le cadre de la vie quotidienne des maisonnées, au sein desquelles les jeunes peuvent élaborer un projet collectif. Cette préparation peut également s'appuyer sur des forums, organisés pendant le séjour de cohésion, ainsi que sur l'intervention de jeunes bénévoles et volontaires.

Quels domaines ?

Défense et sécurité nationales, environnement et développement durable, solidarité, santé, éducation, culture, sport, développement international, formation en vue d'un engagement volontaire, etc.

Où ?

Associations, corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.), collectivités territoriales, services publics.

Quand ?

Tout au long de l'année (minimum 84 heures) ou 2 semaines hors temps scolaire.

Et après ?

La structure d'accueil remettra à l'appel un certificat lors d'une cérémonie en préfecture.

BONUS : Un accès en ligne à des cours de Code de la route et, au terme de la mission, une première inscription offerte à l'examen du Code.